



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le mercredi 13 avril 2016

Installation radar autonome A15 Frépillon

Le radar autonome situé sur la commune de Gonesse a été retiré le 23 mars.

Un équipement du même type sera installé sur l'A15 ce jeudi 14 avril (dans le sens province/Paris), dans une zone de danger avec des vitesses dégressives de 110 km/h à 70 km/h, dans la section limitée à 90 km/h qui connaît de nombreux accidents. Situé à hauteur de la commune de Frépillon, il sera placé sur la bretelle d'insertion numéro 5 de l'A15, dans le prolongement de la RN 184.

Pour votre sécurité, le respect du code de la route est une obligation qui s'impose à chacun.

Bureau de la communication interministérielle : 01.34.20.94.58 // 06.80.28.62.40

Internet des services de l'Etat dans le département : <http://www.val-doise.gouv.fr>

CS 20105 - 5 Avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE CEDEX – Tél. : 01.34.20.95..95 – Fax : 01.30.32.24.26

